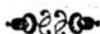


La Clef du Cabinet
Je souffre un cruel traitement
Dont le peuple ne fait que rire.



Mais à la fin j'éclate & me plains hautement ;
Dans ce fatal moment j'expire ;
Mon trépas est rempli d'attraits :
Souvent les efforts que je fais
En mourant me rendent féconde :
Mais je mets des enfans au monde
Qui ne me survivent jamais.

A R T I C L E II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en
ESPAGNE, en PORTUGAL, & en
BARBARIE, depuis le mois dernier.

ESPAGNE. I. Les différends entre cette Couronne & celle de la Grande-Bretagne, par rapport aux affaires d'Amérique, sont sur le point d'être enfin réglés à l'amiable par une nouvelle Convention, dont on a traité à Madrid en même-tems qu'à Londres, par les Ministres des deux Cours. On s'attend ainsi d'en apprendre la conclusion, d'autant plus que les deux Cours sont parfaitement d'accord sur leurs principes. Le Roi s'en tient à la disposition des Traités, qui interdisent aux étrangers le commerce dans ses Etats de Terre-Ferme aux Indes-Occidentales. Par conséquent les Vaisseaux qui sont trouvés en contravention, tombent dans le cas d'être saisis par les Navires qui sont préposés à la garde des Côtes. La Cour d'Angleterre ne disconvient pas de ce principe; mais elle demande que l'on fixe les endroits dans lesquels les Gardes-Côtes seront autorisés